



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA LOIRE

Réunion de bureau du 13 septembre 2018 Relevé de décisions

1/ Informations CDTL

- Démission de Christophe ROSSIN pour raisons professionnelles : ses nombreux déplacements ne lui permettent plus de gérer le site internet. Des contacts seront pris pour coopter un remplaçant.

2/ Stand de Grouchy

- La badgeuse est fonctionnelle et remplacera les cahiers de présence dès le 2 octobre. Une extraction pdf des fréquentations du stand de Grouchy par les tireurs de son club sera envoyée à chaque président.
- La mise en place de la vidéosurveillance évoquée lors de la réunion de juin avec la Ville de Saint Etienne est actée et 2 caméras seront installées prochainement sur chaque pas de tir.
- La ciblerie 25m est finalisée, les derniers bastaings posés, de nouveaux sabots ont été commandés pour remplacer ceux détériorés par les tireurs.

3/ Gestion Sportive

- La Loire proposera d'accueillir les régionaux CDF Clubs Ecoles de Tir et pistolet VO.

4/ Arbitrage

- Les arbitres seront sollicités par le RDA pour toute la saison dès validation du calendrier départemental.

5/ Comptabilité

- Le bureau vote à l'unanimité l'achat d'une ciblerie TAR 821 pour équiper un poste du pas de tir 50m de Grouchy.